Cinq poules empoisonnées par du vitriol. — Un malfaiteur a jeté du vitriol en pierre, par dessus le mur de M. Louis Boute, rue Baudin, à Croix, avec l'intention évidente de faire mourir les poules de ce dernier. Sur douze, cinq, en effet ont été empoisonnées. M. le commissaire de police Seguin, après avoir fait pratiquer l'autopsie d'une de ces pauvres poules; a recueilli les morceaux de vitriol qui ont été retrouvés dans le gosier de la pauvre bête.

Il sera sans doute fort difficile de découvrir l'auteur de cet acte aussi imbécile que méchant.

Wasquehal. — *Acte de probité.* — M. Blanckart, conducteur de tramways de Lille à Roubaix, a trouvé, samedi vers midi, dans une des voitures, un porte-monnaie contenant une assez forte somme et différents petits objets. Ce brave agent s'est empressé de remettre sa trouvaille au dépôt du Pont du Lion d'or.

— *Convocations.* — Les membres de la société chorale *Les Amis Réunis* de Wasquehal, sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures et demie très précises du matin, au local de la société, café Dilies-Mescart.

Lannoy. — *Les obsèques de M. Goubbe.* — Les funérailles de M. Goubbe, industriel, conseiller municipal et chef de la musique municipale, ont eu lieu samedi matin, à dix heures, au milieu d'une affluence considérable. Une chapelle ardente avait été dressée à la maison mortuaire où la levée du corps a été faite par M. le chanoine Destombes.

En tête du cortège marchait l'*Union musicale*, de Lannoy, puis le clergé et les porteurs de nombreuses couronnes suivaient; le cercueil surmonté des insignes de chef de la musique, était escorté des membres de la société; venaient ensuite le Conseil municipal de Lannoy; la Société des Anciens militaires de Lannoy; une délégation de l'Harmonie des Amis réunis et de la Musique municipale de Lys; la famille et une foule nombreuse d'amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Betremieux, maire; Joly, adjoint; F. Lebergne et Parent, industriels; Hache, sous-chef de musique; et F. Leclercq, le plus ancien musicien. Le deuil était conduit par MM. Boussemart, beau-père, et Anatole Gouble, frère du défunt, ayant à leurs côtés les deux jeunes fils du défunt.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait : MM. Despretz, adjoint au maire de Lys; Desaint, juge de paix du canton de Lannoy; Trompont, greffier; Reyis, chef de la musique de Soire-le-Château; Mouy, capitaine de douanes; Faucon, percepteur de Lys; les brigadiers de gendarmerie Destanarets et Lescouffe.

La messe, célébrée par M. le chanoine Destombes, a été chantée par la maîtrise; pendant l'office, M. Joly, adjoint, a fait une quête pour les pauvres. Pendant l'offrande, l'Union musicale a joué un morceau de circonstance.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés; M. Jules Lalou, au nom des amis du défunt a parlé de sa bonté, de son libéralisme et de son esprit affable qui l'avaient fait estimer de tous; puis M. Duchon, conseiller de la musique municipale, a dit un dernier adieu à son chef rappelant comment il avait fondé la société musicale dont il était justement fier; enfin M. Jean Le Vieux-chef de la musique de Soire-le-Château, a fait l'éloge de M. Goubbe, au nom des élèves qu'il a formés.

Un vieillard à cheveux blancs, M. Douvenel, ami du défunt, a prononcé quelques paroles émues dont les assistants ont vivement impressionné l'assistance.

Lannoy. — *Conférence de M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot.* — Une association d'anciens élèves est en formation à Lannoy et compte déjà de nombreux adhérents. A son intention, M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot de Roubaix, a consenti à faire une conférence populaire sur le sujet suivant : « Les ressources naturelles, populations, moeurs, coutumes, exposition du général Faidherbe et événements qui ont provoqué la campagne.

Cette causerie, accompagnée de projections lumineuses a lieu aujourd'hui dimanche 20 janvier, à 6 heures, dans la salle des fêtes de la Mairie.

Hem. — Les conscrits de la classe 1895 se rendront au cimetière aujourd'hui, dimanche, à 3 heures 1/2, pour déposer une couronne sur la tombe de leur camarade Louis Dolattre. Les conscrits sont instamment priés de ne pas y manquer.

Communications

CHAMBRE SYNDICALE des Chausseurs sur mesure de l'arrondissement de Lille (section de Roubaix). — La Commission invite MM. les patrons cordonniers à assister à la grande réunion qui aura lieu le lundi 20 courant, à 8 heures du soir, au local, café Lardinois, place Sainte-Elisabeth, 13b. Ordre du jour : 1° Paiement de cotisations; 2° Achat de fournitures en gros.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3.40** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 43.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1.
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 91.
Rue Pierre-de-Roubaix, 159.	Rue du Tilleul, 15.
Rue Pierre-de-Roubaix, 55.	A CROIX
Rue de l'Epeule, 188.	Rue du Progrès en face de la rue Thouville, Mayot.
Rue de Tourcoing, 153.	Rue de la Gare-Croix, M. Duvivier.
Rue du Tilleul, 42.	A WATTRELOS
Boulevard de Strasbourg, 198.	Salembier-Holleboeq, r. Carnot
Rue Cornelle, 7.	A Lys-lez-Lannoy
Rue du Collège, 71 bis.	Wallrys, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9.	A LILLE
Rue Notre-Dame, 27.	Rue Royale, 34, cinéma Davenay
Rue de Lille, 107.	A BOULOGNE-sur-MER
Rue de la Chaussée, 1	Rue de la Lanne, 32.
Rue Decrome, 37.	A CALAIS
Rue Turgot, 68.	Rue Lafayette, 68.
Rue du Lieutenant-Castelain, 4	Rue des Boucheries.
Place de la Gare, 12.	A BERCK-SUR-MER
Grande-Rue, 38.	Gde épic. mixte, pl. de l'Eglise
Rue du Fort, 36	A PARIS
Rue de Bethune, 31.	Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

WATTRELOS

La conférence populaire de samedi. — Les conférences du samedi sont dès à présent entrées dans les moeurs à Wattrelos.

C'est bien toujours un peu le même public qui y assiste, mais on peut se féliciter de le voir constant, assidu, désireux de s'instruire, l'intéressant à cette oeuvre si utile des conférences populaires — telles au moins qu'on les a jusqu'aujourd'hui présentées à Wattrelos.

Samedi soir, une centaine d'auditeurs assistaient à la causerie très documentée, bourrée de faits et d'anecdotes, de M. J.-B. Gaillard, directeur de l'école municipale de la rue Turgot; causerie témoignant, de la part de son auteur, d'une connaissance parfaite de notre histoire nationale.

Car l'orateur a, en effet, cité — nomenclature non point brève et sèche, mais présentée avec goût et agrémentée d'anecdotes et de mots spirituels — la plupart des hommes qui ont glorifié la France, soit sur les champs de bataille, en commençant par Vercingétorix pour finir par les héros des dernières guerres, soit dans les arts, soit dans les sciences, tous les hommes en un mot, qui ont contribué à faire de la France la première des nations du monde.

Des projections lumineuses — modérément lumineuses d'ailleurs, afin de ménager les vues délicates — ont agrémenté cette causerie, qui a été sincèrement applaudie.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le mouvement de la population pendant l'année 1895. — Voici la statistique du mouvement de la population de Tourcoing pendant l'année écoulée :

Naissances. — Enfants légitimes : garçons, 1.033; filles, 1.039. Total 2,082. — Enfants naturels reconnus : garçons, 18; filles, 14. Total 32. — Enfants naturels non reconnus : garçons, 67; filles, 67. Total 134. — Ensemble, 2,237 naissances.

21 naissances doubles ont produit 24 garçons et 18 filles. Il y a eu 144 morts-nés.

Le nombre d'enfants légitimes pour 1895, comparé aux connaissances de 1894 augmente de 14. Celui des enfants naturels diminution de 31. Ce qui donne une diminution totale de 17.

Mariages. — Entre garçons et filles, 485; entre veufs et filles, 38; entre garçons et veuves, 17; entre veufs et veuves, 22; garcons et divorcées, 1. Au total 562.

Nombre de mariages précédés d'actes respectueux, 7; précédés de contrats, 42; entre beaux-frères et belles-sœurs, 1; entre cousins et cousines germaines, 3; contenant légitimation, 54; enfants naturels légitimés, 63.

Décès. — Garçons, 491; hommes mariés, 206; veufs, 102; divorcés, 1; total 800 hommes. — Filles, 413, femmes mariées, 167; veuves, 136; total 716 femmes, ensemble 1,516 décès.

Le nombre de naissances étant de 2,237; celui des décès (non compris les morts-nés), 1,516, la différence en plus pour les naissances est de 721.

La ligne de tramway par la rue de Gand? — Quand il a été question au Conseil municipal de déterminer les nouvelles lignes de tramways, on est resté quelque peu en suspens entre la Croix-Rouge et la rue de Gand, jusqu'au pont de Neuville; on s'objecte aux adversaires de ce dernier projet que l'étranglement qui existait, après la place Saint-Jacques, était un obstacle. Cette objection ne tardera pas à disparaître, la maison sur l'emplacement de laquelle doit s'élever la nouvelle académie de dessin et de peinture devant incessamment être abattue.

Il existait encore un peu plus loin, sur la même rangée, une des vieilles maisons de Tourcoing, à simple rez-de-chaussée dont il ne restera bientôt plus trace, au grand avantage de cette belle partie de la rue de Gand; cette maison, qui était à usage de cabaret, et qui faisait saillie de plus d'un mètre sur le trottoir, était contiguë à l'orphelinat de Saint-Vincent-de-Paul; et on doit dit-on, construire sur son emplacement une dépendance de cet établissement charitable.

Le sentier de Roncq. — Ce n'est plus maintenant un sentier, de nom, en une bonne partie de son parcours sur le territoire de Tourcoing, mais une belle rue, ou plutôt un chemin bien pavé, jusqu'à sa rencontre au hameau des Orions avec le chemin vicinal, dit du Vert-Pré.

On n'y a encore élevé que quelques maisons; sans doute que le voisinage du dépôt des immondices de la ville, doit être pour quelque chose dans cet abandon; mais c'est un mal qui pourra disparaître.

Il existe encore une lacune dans la canalisation du gaz; les lanternes ne vont guère au-delà de la voirie, dont nous parlons plus haut.

Le sentier du Roncq faisait suite à la rue de Menin : son entrée est, et restera encore longtemps fort étroite; il y a là plusieurs maisonnettes, de l'un et de l'autre côté, qui font saillie, et cet état de chose ne disparaîtra pas de suite.

C'est le trajet de beaucoup le plus rapproché entre Tourcoing et l'importante commune de Roncq qui, de son côté, a décidé l'année dernière, de transformer la partie du sentier qui lui appartient en un chemin de 12 mètres entre la rue des Chats-Huants et la becque de Neuville, qui forme la limite des deux territoires.

Tourcoing et Roncq ont encore à construire à peu près la même longueur : à partir du chemin du Vert-Pré, c'est toujours l'ancien sentier ou marche-pied, qui se trouve, par parenthèse — surtout en ce qui concerne Tourcoing — dans le plus déplorable état d'entretien. Pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, il ne fait certes pas bon de s'y aventurer le soir : c'est un vrai casse-cou. On dit dans le quartier qu'on y a travaillé, qu'on a fait des réparations, qu'on a remis en place les « pierres de pas » qui étaient éparpillées à droite et à gauche : toujours est-il que les passants — et ils sont nombreux — évitent avec soin, le soir, ce prétendu marche-pied, où on bute à chaque pas, et préfèrent s'enfoncer dans la boue jusqu'à mi-jambes, ou montent sur le bord des champs, au grand dommage des cultivateurs.

Le marchepied de Roncq est mieux entretenu que celui de Tourcoing. Pour la partie de ce chemin qui est achevée, on a suivi la direction de l'ancien sentier : aussi y a-t-il quelques coudes, entre la rue de La Latte — on chemin Dellatte, suivant la dénomination officielle — et les Orions. Mais à partir de ce point, le sentier fait un brusque crochet à droite, et s'enfonce de nouveau à travers champs.

Si le nouveau chemin ne suivait pas ce tracé, et si, au contraire, on le continuait dans le même axe que la partie construite, il faudrait abattre plusieurs maisons, entre autres l'estaminet de la Grande Halte, et la plus grande partie de la longue rangée des maisons d'ouvriers, en bordure sur le sentier.

Sur le territoire de Roncq, le sentier est presque en ligne droite jusqu'au très ancien chemin de Drouckart, lequel figure sur une carte du bel ouvrage du chanoine Sanderus, d'Ypres, *Flandria Illustrata*, carte sur laquelle on voit aussi portés les noms de *Home, Hallewin, Mouscrehon, Turcoin, etc.*

Il est à désirer que l'on puisse bientôt mettre la main à l'oeuvre, car, non seulement la distance entre Tourcoing et Roncq sera aussi, pour les voitures, réduite d'un bon quart, mais c'est par centaines que les ouvriers, venant chaque jour travailler dans nos fabriques, sont forcés d'aller et de passer par là, s'ils ne veulent faire un très long détour.

A la Société de Géographie. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures et demie précises, à la Société de Géographie, une conférence par M. Laborde, professeur de l'Université.

Le sujet est : Une excursion en Hollande. Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxydique.

« Pour la Couronne ». — Cette pièce, dont le mérite n'est pas à faire valoir, sera jouée pour la première fois à Tourcoing, 29, rue du Sentier, le jeudi 8 février prochain.

Les amateurs, qui ont mis à l'étude le drame de François Coppée, travaillent à lui donner une interprétation des plus satisfaisante. Nul doute qu'ils ne réussissent avec les éléments qu'ils possèdent.

Il nous a été donné de voir les décors, commencés depuis un certain temps : ces décors sont composés d'après les *plantations* de l'Odéon. Nous croyons également savoir que plusieurs costumes seront faits spécialement pour la pièce.

Nous pouvons donc dès maintenant prédire aux acteurs de *pour la couronne* un succès assuré.

Sauvage agression nocturne. — C'est vendredi, vers 10 heures du soir, que les faits se sont passés, au carrefour des rues de la Malcense, de la Belle-Vue et de l'Amiral-Courbet.

Deux ouvriers peintres, Jules Borgraeve et Arthur Lecoin, qui retournaient à leur logement, chez M. Destombes, aubergiste, rue de l'Amiral-Courbet, 83, rencontrèrent au tournant de cette rue, cinq jeunes gens qui, sans la moindre provocation de leur part, se ruèrent sur eux comme des sauvages: Arthur Lecoin fut renversé d'un coup de tête en pleine poitrine et ne put se relever qu'au bout de quelques minutes.

Son camarade Borgraeve, qui avait voulu se porter à son secours, fut aussitôt terrassé et entouré par toute la bande, meurtri de coups de toutes sortes et piétiné par ces misérables, qui ne prirent la fuite qu'en entendant plusieurs personnes accourir aux appels désespérés des victimes de leur lâche agression.

Lecoin a été le moins maltraité, mais son compagnon Borgraeve n'a pas une partie du corps, large comme la main, qui ne soit couverte de contusions, quelques-unes fort graves et qui nécessiteront une longue incapacité de travail.

Les deux peintres ne connaissaient aucun de leurs agresseurs. La police qui eut, le soir même, connaissance de cette incroyable attaque, se mit aussitôt en quête. On apprit qu'une bande de jeunes gens avait passé la soirée dans un estaminet de la rue de Gand, *Au Canard*, et qu'en sortant, vers 10 heures, cinq d'entre eux étaient partis en chantant par la rue de l'Amiral-Courbet. En poursuivant l'enquête, on finit par savoir qu'ils travaillaient tous comme rattacheurs à la filature de M. Joire : c'est là qu'ils ont été arrêtés samedi dans la matinée; ce sont :

Emile Corion, 19 ans, né à Linselles et demeurant rue du Moulin-Fagot; Jules Opsomer, 24 ans, né à Wattrelos, demeurant à la Marlière; Frédéric Malfait, 19 ans, de Mouscron (hameau du Christ); Alphonse Vandebeene, 20 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, n° 217; Henri Bostoen, 22 ans, demeurant à Mouscron (hameau du Couet).

Ils ont cherché d'abord à rejeter l'affaire les uns sur les autres; mais ils ont fini cependant par convenir y avoir tous pris une certaine part.

Quant à la raison, ils n'en avaient pas d'autre « que le plaisir de se battre. » Il avait été convenu entre eux qu'on ferait son affaire, au premier qu'on rencontrerait!

Ils ne seront conduits à Lille que lundi prochain.

Un feu de cheminée. — Un violent feu de cheminée se déclara samedi vers 3 heures de l'après-midi chez M. Jacquet, rue de la Cloche n° 40; un voisin téléphona en toute hâte à l'hôtel-caserne des sapeurs-pompiers et on envoya aussitôt un caporal et deux hommes : et en quelques minutes le feu qui avait pu inspirer quelques craintes fut éteint.

Visite du lait. — MM. les commissaires des deux arrondissements ont fait samedi matin la visite du lait d'un certain nombre de marchands; il a été prélevé des échantillons pour être soumis à l'analyse.

Encore un vol de beurre sur une voiture. — M. Dupont, fermier au Cliquet, avait été victime, la semaine dernière, pendant qu'il était descendu de sa voiture, rue de Menin, pour servir un client, d'un vol de 5 livres de beurre.

Samedi matin, à peu près au même endroit, et dans des circonstances identiques, on a de nouveau enlevé de sa voiture deux panniers : l'un contenant 6 livres de beurre, et le second un quarteron d'oeufs frais

Il est à supposer que ces deux vols n'ont qu'un seul et même auteur.

Blanc-Seau. — *Bénédiction de nouvelles cloches à l'église St-Eloi.* — Deux nouvelles cloches, destinées à l'église St-Eloi, sont arrivées samedi dans la journée. La bénédiction de ces cloches aura lieu dans quelques semaines; c'est M. Carlier vicaire général qui présidera cette cérémonie.

— *Vol au comptoir.* — Dans la soirée de vendredi, un malfaiteur resté inconnu, s'est introduit dans le magasin d'épicerie de M. Poissonnier, rue de Mouveaux, et a enlevé une somme assez importante qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

Mouveaux. — *Un accident de travail.* — Samedi, vers onze heures du matin, les ouvrières de l'établissement de MM. Blondet et Cie, fabricants, rue de Roubaix, étaient occupées à nettoyer leurs métiers, arrêtés pour faciliter le travail. La machine se remit en marche et actionna les métiers avant qu'une ouvrière, nommée Séraphine Gérétère, ait eu le temps de retirer la main : elle eut le doigt moyen de la main droite pris dans un engrenage et complètement écrasé.

On fit chercher de suite M. Vincent, médecin, celui-ci étant absent, la blessée, dont les parents sont cabaretiers près de l'église, fut transportée à l'Hôtel-Dieu de Tourcoing. On craint que l'amputation du doigt ne soit nécessaire.

Bousbecques. — *Mouvement de la population.* — Voici les chiffres, tirés de l'état-civil indiquant le mouvement de la population de la commune, pendant l'année qui vient de s'écouler :

Naissances : 94; 47 garçons et 47 filles; il n'y a eu qu'un enfant naturel, du sexe masculin. — On a célébré 20 mariages. Les décès au nombre de 65 se décomposent ainsi : garçons 25, hommes mariés 5, veufs 4, filles, 17, femmes mariées 11, et veuves 3.

— *Recensement des débits de boissons.* — Par avis préfectoral, M. Rouillier, commissaire central à Tourcoing a été chargé de faire procéder au recensement des débits de boissons installés dans les communes des trois cantons de Tourcoing. Ce recensement donne pour Bousbecques seul, 53 debits de boissons, y compris 2 buvettes et une cantine: Si nous comparons ce nombre avec celui de la population qui au dernier recensement de 1891 était de 2615 habitants, nous trouvons qu'il y a un débit pour 49 habitants.

Marcq-en-Barœul. — *Un suicide.* — Dans la soirée de vendredi, M. Romain Waute, habitant le Pont de Marcq, était occupé à blanchir les murs d'une chambre du premier étage. Sa sœur qui demeure avec lui, sortit pour faire une course dans le quartier. A sa rentrée, quelle ne fut pas sa stupeur de trouver son frère pendu dans la chambre où elle l'avait laissé quelques instants auparavant. Depuis un certain temps, on remarquait que Waute avait des moments d'égarement. Garçon brasseur, il avait dû abandonner sa profession pour cette raison. C'est sans doute dans un accès de fièvre chaude que Waute, qui était âgé de 32 ans, a mis fin à ses jours.

Roncq. — *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort, à l'âge de 96 ans, de M. Antoine Delannoy, ancien conseiller municipal, propriétaire au hameau du Blanc-Four.

Par une singulière coïncidence, la sœur du défunt vient aussi de mourir, à un jour seulement d'intervalle, à Marcq-en-Barœul; elle était aussi arrivée à un âge assez avancé.

Les funérailles de M. Delannoy auront lieu au Blanc-Four, lundi prochain 20 janvier.

— *Nominations de commissaires au Bureau de Bienfaisance et à l'Hospice.* — Deux membres sortants des commissions administratives du Bureau de Bienfaisance et de l'Hospice, MM. Louis Cazier et Louis Wallecamps ont été respectivement maintenus aux mêmes commissions, par arrêté préfectoral en date récente.

— *Recensement des chevaux et mulets.* — Le recensement des chevaux et mulets, ordonné chaque année par l'autorité militaire, a donné pour la commune de Roncq les résultats suivants : chevaux entiers, 5; hongres, 154; juments, 66; mulets, 3; mules, 0. Soit un total de 228 têtes.

Communications

COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Nous apprenons avec plaisir que les cours d'instruction militaire pour les jeunes gens des classes 1893 et 1894 vont recommencer.

Ceux qui désirent se faire inscrire et prendre connaissance du règlement n'ont qu'à se présenter au Gymnaste Municipal, rue Verte, 71, le dimanche 5 janvier de 8 heures 1/2 à 10 h. 1/2 du matin.

— Les membres de l'Union *Vélocipédique Tourquennoise* qui désirent encore faire partie de cette société sont instamment priés de se trouver au local, café Belle-Vue, Grande-Place, le mercredi 22 janvier, à 9 heures très précises du soir.

Les membres déjà inscrits sur la liste de scrutin, qui ne se rendraient pas à cette réunion seront considérés comme démissionnaires. L'*Union Vélocipédique Tourquennoise*, va, désormais, ne s'occuper que d'excursions.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Les délégués ont fait samedi, dans la matinée, leur visite habituelle au tissage de M. Defretin; et les choses se sont passées comme précédemment.

A propos de la réunion qui aura lieu vendredi au Patronage de Menin, il a été question de quelques incidents qui ont été inexactement relatés par plusieurs journaux qui s'occupent des grèves d'Halluin. C'est seulement le matin que cette réunion avait été décidée; on avait chargé quelques ouvriers de prévenir les camarades qu'ils pourraient rencontrer : mais la porte devait rester ouverte à tous ceux qui se présenteraient. C'est ainsi que certains orateurs qui prennent souvent la parole « Aux Armes de Tourcoing », les chefs de la grève, en un mot, qui sont toujours conseillé la résistance à outrance, étaient venus; et on peut deviner les conseils qu'ils ont pu donner, à ceux qui se trouvaient là.

C'est en voyant cela que le représentant de M. Defretin crut inutile de rester plus longtemps, persuadé qu'il était qu'on ne pourrait, dans de telles conditions, arriver à aucun résultat pratique.

Quant à M. Fauchille, il ne lui est jamais arrivé de donner tort ou raison aux ouvriers ou aux patrons. Cela lui serait, du reste, bien difficile : on comprend que les questions de fabrication et de tarifs ne peuvent être de sa compétence. Il ne s'est jamais écarté de sa voie, chercher à ramener la paix, à faire cesser cette guerre désastreuse qui dure depuis plus de deux mois.

Chez M. Fauchille. — Il y a eu deux entrevues samedi, entre le patron et les 20 bobineuses qui s'étaient mises en grève jeudi : on n'est pas encore tombé complètement d'accord, sur l'augmentation à faire, au kilog de fil de soie. On espère que lundi matin, toutes les ouvrières rentreront. Comme nous le disions hier, s'il y avait arrêt de pelage dans le bobinage, d'autres ouvrières ne pourraient continuer longtemps à travailler : il a fallu, en effet, renvoyer samedi plusieurs épenleuses; et lundi serait le tour des tisserands.

Il s'est produit dans ce même établissement un nouvel incident, à propos des trois métiers spéciaux dont nous avons déjà parlé; un ouvrier avait été mis sur l'un des dits métiers, on lui demanda à quelles conditions il avait été embauché, sur sa réponse qu'il avait accepté de travailler au tarif que les trois tisserands qui continuent à faire grève avaient refusé, les autres ouvriers ont fait avertir le patron qu'ils allaient arrêter, si le nouveau venu continuait sa besogne. La réclamation ayant été accueillie, le travail ne fut pas interrompu.

Chez M. Gratry. — De ce côté, il n'y aura plus rien à dire, jusqu'à ce que le patron fasse savoir aux grévistes qu'il est disposé à discuter avec eux.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

M. le général de France. — L'éminent commandant en chef du 1er corps d'armée, arrivé vendredi à l'expiration de la période triennale de son commandement, est confirmé dans ses fonctions. M. le général de France a reçu l'avis officiel de M. le ministre de la guerre.

La rue Pierre-Legrand, à Fives. — Par arrêté préfectoral, la délibération du Conseil municipal attribuant le nom de « Pierre-Legraud » à la rue du Long-Pot vient d'être approuvée.

Nécrologie. — Samedi matin, à 10 heures, ont eu lieu à Lesquin, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Floris Descat, chevalier de la Légion d'honneur, qui a été longtemps à la tête d'une des plus grandes industries lilloises, l'importante teinturerie fondée par son père.

Un grand nombre de couronnes étaient déposées sur le cercueil.

M. Floris Descat était administrateur des mines de Carvin et avait fait partie, pendant plusieurs année, du Conseil municipal de Lille. Une délégation de ces deux assemblées assistait aux obsèques.

Incidents futiles, graves conséquences. — Un incident, des plus futiles en apparence, va certainement coûter la raison et peut-être la vie à une mère de famille. Il y a deux jours, un garçon coiffeur, nommé Prochasson, demeurant rue Saint-André, rentrait chez lui dans la soirée.

Agacé des caresses que sa jeune femme prodiguait à un petit chien, Prochasson saisit l'animal par la peau du cou et le lança à travers la fenêtre avec une extrême violence.

Le toutou traversant la rue comme un projectile alla briser un carreau d'une maison située du côté opposé et atteignit à la tête Mme Dehoudt qui soupait en famille.

La pauvre femme, qui se trouve dans une position intéressante, éprouva une frayeur si grande qu'elle tomba dans des crises nerveuses.

Le médecin qui la soigne craint qu'elle ne perde la raison et peut-être la vie, tellement son état est grave.

Procès-verbal a été dressé contre l'imprudent garçon coiffeur.

Parade d'exécution et remise des décorations à la Citadelle. — Hier matin, vers 8 heures 1/2, une parade d'exécution a eu lieu à la Citadelle, pour deux soldats condamnés aux travaux publics. Y assistaient des délégués de tous les corps de troupe de la garnison et les recrues.

On avait fait coïncider cette parade d'exécution avec la cérémonie de la remise des décorations, qui a eu lieu immédiatement après le défilé des condamnés devant le front des troupes.

Ce contraste entre le châtiment des mauvaises actions et de la récompense des bonnes a produit le meilleur effet sur l'esprit des jeunes soldats.

Le général Segrétain, gouverneur de Lille, qui présidait la cérémonie, a remis les décorations de la Légion d'honneur à deux officiers et la médaille militaire à deux sous-officiers et à un gendarme.

Le défilé a eu lieu aussitôt après avec une correction parfaite. La bonne tenue des jeunes troupes a surtout satisfait M. le général gouverneur.

Un audacieux voleur. — Mme Petit, 65 ans, épicière, rue de Juliers, 148, venait d'ouvrir sa boutique, vendredi matin, vers six heures, lorsqu'elle vit rentrer chez elle un individu de mauvaise mine qui se jeta sur elle et la frappa à coups de pied et de poing.

Mme Petit appela à l'aide; pendant ce temps, le gredin fouillait dans le tiroir du comptoir, y enlevait une somme de 80 fr., et quand le fils de la victime arriva dans la boutique, attiré par les cris de sa mère, le voleur avait disparu à toutes jambes dans la rue de Juliers et on ne put le rattraper.

Un docteur fut mandé et constata que Mme Petit avait la figure tuméfiée et portait de nombreuses contusions sur le corps. Plainte a été portée devant M. Barbier, commissaire du 6e arrondissement, qui recherche activement le chenapan, repris de justice dangereux, très connu de la police et que l'on croit être réfugié en Belgique.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *Une soirée au Cercle Ozanam.* — Le cercle Ozanam, de la rue des Fabricants, donnera une soirée intime, le 23 janvier prochain à 8 heures et demie. On jouera une comédie en un acte de Grenet-Dancourt : *Divorçons-nous* et le *Voyage de M. Perrichon*, de Labiche.

— Les membres du Club-Rontier donneront, aujourd'hui 19 janvier, une grande soirée intime au bénéfice des membres sous les drapeaux; à l'issue de la soirée, tirage d'une brillante tombola; le tout aura lieu au siège, rue Beaurewaert, 44.

— *Les concerts d'hiver à l'Hôtel-de-Ville.* — Voici les morceaux qui seront exécutés demain lundi, 20 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Première partie : « Union des Travailleurs », Les Proscrits, de Gevaert; Bole, chansonnette, par M. Louis Fœlix; Les Pionniers, Ouvre-moi la porte, chansonnettes, par M. Louis Fœlix.

Deuxième partie : « Ménomanes roubaisiens », Tableaux champêtres, de Ruti : Le Matin, de L. de Rillé; Une nuit d'Olivier de Cromwell, de Couplet, air de Charlemagne, de Limnander.

Huile de foie de morue de Norwège, provenance directe de Bergen. En flacons, morque garantie Scetenaey, de Dunkerque. Roubaix : dépôt, Pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécia le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 40697—965800

Dans les affections de l'intestin et de l'estomac et dans celles où il faut tenir le ventre et l'estomac libres, arthritisme, hémorrhoïdes, goutte, congestions, les Pilules Suisses ont donné les meilleurs résultats. 413690

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du vendredi 17 janvier 1896.* LA PERTE DE 10 BALLES DE LAINE REPROCHÉE A LA COMPAGNIE DU NORD. — L'APPLICATION DE LA FIN DE NON-RECEVOIR ÉNONCÉE PAR L'ARTICLE 105 DU CODE COMMERCE. — L'instance sur ce sujet est pendante entre M. J. C., le Peignage l'« Union » et la Compagnie du chemin de fer du Nord.

M. J. C. était destinataire, en août dernier, de 433 balles de laines expédiées par M. Vandroux de Calais au Peignage l'« Union ». Lors de leur réception et la prise en charge sont en conséquence au nombre, M. C. fait prendre sa marchandise à l'« Union » qui déclare n'avoir reçu que 423 balles. Dans ces conditions M. C. met en cause le Peignage et la Compagnie du Nord. Si le Nord a livré 433 balles, c'est l'« Union » qui est responsable du manquant, si, non, la Compagnie doit compte des 10 balles égarées sur les livraisons en comparaison avec les notes des expéditions.

Le peignage l'« Union » s'en rapporte à la justice sur la réclamation de M. C..., à son égard, mais il se retourne contre la Cie du Nord, en soutenant qu'il n'a reçu d'elle que 423 balles dans les conditions suivantes :

Les 433 balles de laine livrables par l'intermédiaire de l'« Union » à M. C..., ont fait l'objet de sept expéditions qui s'échelonnent, au départ, du 22 mars au 11 avril, et à l'arrivée, du 29 mars au 17 avril. Au fur et à mesure des arrivées, le peignage a fait prendre la laine par ses camions. Sur ses livres on a inscrit les dates d'enlèvement et les chiffres des livraisons date par date, de la façon suivante : Les hommes de gare du peignage, en entrant sur les quais de la gare, font, conjointement avec le lineur de la compagnie, les reconnaissances et les livraisons.

Les émargements du transporteur correspondraient avec ces prises de livraison, mais ils ne sont pas reproduits.

En effet, la Compagnie du Nord a perdu ces documents. Elle s'en autorise, dit le Conseil du peignage l'« Union », pour se refuser à produire une attestation non-conforme tirée de ce fait que la Compagnie tient les décharges du destinataire au moins pour 5 expéditions sur 7 au dos des lettres d'avis. Cette décharge est inoperante, étant données les conditions dans lesquelles elle se donne communément.

Quand une expédition arrive en gare, il est envoyé au destinataire une lettre d'avis. Cette lettre d'avis est enregistrée par le destinataire (l'« Union », dans l'espèce) qui, avant de la remettre aux ouvriers chargés de l'enlèvement, les signe « pour réception ».

Cette lettre d'avis, portant décharge, ne sera pas remise contre la marchandise. Cette lettre va être présentée aux guichets d'arrivage, où elle sera échangée contre la lettre de voiture de marchandises avec les mots : « Bon à délivrer » appliqués au timbre humide. Avec cette nouvelle pièce, le livreur de la gare opère l'enlèvement et ensuite note cet enlèvement sur la lettre de voiture et la fait signer par celui qui procède. Dans ces conditions, continue l'« Union », il n'y a pas décharge par lui dans le fait que sa signature a été apposée sur la lettre d'avis, il n'y a là qu'une formalité pour ordre et non un accusé de réception. Donc la compagnie du Nord ne justifie pas avoir livré la marchandise qui est prouvée avoir été prise par elle en charge.

La Compagnie du Nord est encore mal fondée, d'après l'Union, à se réclamer de la fin de non-recevoir de l'article 105 du code de commerce, lequel est ainsi conçu :

« La réception des objets transportés et le paiement du prix » de la voiture éteignent toute action contre le voiturier pour » avarie ou perte partielle si, dans les trois jours, non compris » les jours fériés, qui suivent celui de cette réception et de ce » paiement, le destinataire n'a pas notifié au voiturier *par » acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée sa protestation motivée.* »

Le peignage l'Union reconnaît bien avoir payé le prix du transport et n'avoir pas fait ses protestations, in dans le délai, et dans la forme voulu par l'article précité; mais, d'après lui, il manque une condition essentielle à l'application de cet article, c'est la réception de la marchandise. En effet, il n'y aurait pas eu réception d'après lui, la Compagnie étant dans l'impossibilité de produire une décharge autre que celle appliquée dans des circonstances qui en ôtent toute la valeur, sur la lettre d'avis afférente aux marchandises. Et ces circonstances conconsistantes à la suscription du reçu sur la lettre d'avis, le peignage en offre la preuve :

Enfin, le conseil du peignage l'« Union » termine en disant : deux éléments de fait démontrent même qu'il n'y a pas en prise de livraison parfaite. D'abord pour deux expéditions sur sept qu'on! nécessitées les 433 balles de laine, il n'y a pas même de décharge sur la lettre d'avis, de l'aveu de la Compagnie du Nord elle-même. Ensuite le 15 mai, soit un mois après l'arrivée et l'expédition, un constat d'huissier décelait la présence, sur les quais de la gare, d'une balle, qui, d'après ses marques et contre marques, faisait partie,